

La francophonie et le Sud de la Méditerranée

Amine Ait-Chaalal et Vincent Legrand

Volume 16, numéro 1, 1997

Prismes nationaux de la francophonie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040050ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040050ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ait-Chaalal, A. & Legrand, V. (1997). La francophonie et le Sud de la Méditerranée. *Politique et Sociétés*, 16(1), 77–100.
<https://doi.org/10.7202/040050ar>

Résumé de l'article

Cette contribution vise à appréhender le phénomène de la francophonie dans les pays du Sud de la Méditerranée. Nous évoquons principalement les aspects politiques de la participation versus la non-participation de ces pays et, accessoirement, leurs aspects linguistiques et socioculturels, dans la mesure où ils peuvent influencer, en tant que forces profondes, sur la dynamique politique du phénomène. À cet égard, les éclairages historiques constituent des repères incontournables, comme l'illustrent la « Question d'Orient » et le contexte colonial des XIX^e-XX^e siècles. C'est ainsi qu'après avoir évoqué la complexité globale de la dimension politique du projet francophone, l'on tentera de cerner les expériences contrastées de quelques pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) et du Machrek (Liban, Egypte, Syrie) et, au sein de ces deux ensembles, des pays qui y participent et des pays qui n'y participent pas. Nous terminons notre analyse en ébauchant une réflexion sur les aspects psychologiques, sociologiques et linguistiques qui conditionnent un véritable échange culturel entre les partenaires du Nord et du Sud.

LA FRANCOPHONIE ET LE SUD DE LA MÉDITERRANÉE

Amine Ait-Chaalal

Université catholique de Louvain

Vincent Legrand

Université catholique de Louvain

Cette contribution vise à appréhender le phénomène de la francophonie dans les pays du Sud de la Méditerranée. Les pays retenus dans cette étude sont au nombre de six: trois du Machrek (Proche-Orient) - l'Égypte, le Liban et la Syrie - et trois du Maghreb - le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Quatre d'entre eux participent à la francophonie institutionnelle - notamment, à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et aux sommets : l'Égypte, le Liban, le Maroc et la Tunisie. Les deux autres - l'Algérie et la Syrie - n'y participent pas.

Avant de nous pencher sur les rapports historiques de chacun de ces pays à la francophonie, il est utile d'évoquer la complexité de la dimension politique du projet francophone.

LA FRANCOPHONIE: UNE DIMENSION POLITIQUE COMPLEXE

Le projet francophone peut difficilement se présenter sous son seul aspect linguisticsocioculturel - aspect qui vient souvent d'abord

Amine Ait-Chaalal, Université catholique de Louvain, Unité des relations internationales, Collège Jacques Leclercq, 1/8, Place Montesquieu, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique.

Adresse électronique: vdv170@ucl.ac.be

Vincent Legrand, Université catholique de Louvain, Unité des relations internationales, Collège Jacques Leclercq, 1/8, Place Montesquieu, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique.

Adresse électronique: vdv170@ucl.ac.be

à l'esprit dans cette problématique. Il constitue également un projet d'ordre politique et géopolitique¹, et ce, pour plusieurs raisons.

La francophonie institutionnelle, malgré la multiplicité des pôles de créativité en français, est souvent perçue comme structurellement liée à un pays: la France. Cette représentation doit être prise en considération afin de mieux comprendre les attitudes de certains partenaires.

En effet, dans le Sud en général (et pas uniquement le Sud méditerranéen), le français a pénétré un certain nombre de zones géographiques du fait de l'entreprise coloniale française, tout particulièrement au Maghreb et en Afrique noire et, de manière moins aiguë, au Machrek. On a dès lors affaire dans la plupart des cas à une francophonie, à l'origine imposée, par rapport à des langues nationales ou vernaculaires. Dans ce contexte, il est compréhensible que, dans certains cas, le projet francophone puisse être perçu tout d'abord comme un projet français, servant des intérêts politiques français² et caractérisé, pour quelques-uns, par des relents de néo-colonialisme³. Le caractère complexe de la francophonie se confirme

¹ Louis-Jean Calvet distingue la «réalité sociolinguistique» du «concept géopolitique». Voir «Francophonie et géopolitique», dans Didier de Robillard et Michel Beniamino (dir.), *Le Français dans l'espace francophone*, Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie (Tome 1), Paris, Honoré Champion (Coll. «Politique linguistique»), 1993, p. 486. Robert Chaudenson distingue quant à lui la nature linguistique du vocable «francophone» de la nature géopolitique du vocable «francophonie». Voir «Typologie des situations de francophonie. Finalités et applications», dans Sélim Abou et Katia Haddad (dir.), *Une francophonie différentielle*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 22.

² «La défense du français: «Il s'agit encore de défense nationale», m'écrivait il y a quelques années mon ami Philippe de Saint Robert.» - Bernard Guillerez, «La francophonie, l'économie et la démocratie», *Défense nationale*, janvier 1992, p. 151-152. Également, de manière générale, jusqu'à un certain point, au vu de la présence de cette thématique dans la revue française *Défense nationale*: «Utiles, les conférences francophones ne peuvent suffire» (Bernard Guillerez, février 1986), «D'un sommet à l'autre de l'espace francophone» (Jacques Leprette, décembre 1987), «La francophonie: une stratégie pour l'avenir» (Gérard Lemoine, mai 1988).

³ Il importe bien de souligner ici qu'il n'est pas déterminant de savoir si, en effet, ces intentions ou arrière-pensées néo-colonialistes «existent ou n'existent pas». Nous renvoyons ici à l'analyse de François-Xavier Verschave, responsable de l'association humanitaire française «Survie», dans son ouvrage *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda*, Paris, La Découverte, 1994, p. 16-17, sur la nature du concept de «famille franco-africaine» dans les cas du Rwanda et du Burundi.

En ce qui concerne la francophonie dans le Monde arabe, comme on le verra plus loin, les représentations en termes de relents néo-colonialistes se retrouvent tout particulièrement chez les décideurs algériens. Les réfutations sont argumentées sur la base des réserves de la France concernant le projet francophone porté dans les années 1960 par des leaders francophones du Sud, tels que Léopold Sédar Senghor et Habib Bourguiba. «L'attitude de la France, c'est-à-dire en fait celle du général de Gaulle

Résumé. Cette contribution vise à appréhender le phénomène de la francophonie dans les pays du Sud de la Méditerranée. Nous évoquons principalement les aspects politiques de la participation versus la non-participation de ces pays et, accessoirement, leurs aspects linguistiques et socioculturels, dans la mesure où ils peuvent influencer, en tant que forces profondes, sur la dynamique politique du phénomène. À cet égard, les éclairages historiques constituent des repères incontournables, comme l'illustrent la "Question d'Orient" et le contexte colonial des XIX^e-XX^e siècles. C'est ainsi qu'après avoir évoqué la complexité globale de la dimension politique du projet francophone, l'on tentera de cerner les expériences contrastées de quelques pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) et du Machrek (Liban, Égypte, Syrie) et, au sein de ces deux ensembles, des pays qui y participent et des pays qui n'y participent pas. Nous terminons notre analyse en ébauchant une réflexion sur les aspects psychologiques, sociologiques et linguistiques qui conditionnent un véritable échange culturel entre les partenaires du Nord et du Sud.

Abstract. This contribution attempts to understand the Francophonie in Southern Mediterranean countries. This work focuses on the political aspects of these countries in addition to their linguistic and socio-cultural traditions insofar as they act as important operating factors. In this respect, history cannot be ignored as illustrated by the « Oriental Question » and the colonial period of the 19th and 20th centuries. First, the political complexity of the Francophonie is analysed. Second, we present the different experiences between some countries of the Maghreb (Morocco, Algeria, Tunisia), of the Near East (Lebanon, Egypt, Syria), and within these regions, of those that do or do not participate in the process. Finally, we reflect on the psychological, sociological, and linguistic aspects which shape a truly meaningful cultural exchange between the Northern and Southern countries.

d'emblée si l'on souligne qu'au Machrek et, plus précisément, au Liban et en Égypte, l'apport du français a pu parfois être perçu comme positif, en tant qu'élément d'émancipation face aux deux

(...) aura eu en tout cas un résultat éminemment positif: personne, sauf à être d'une parfaite mauvaise foi, ne saurait avancer l'argument à propos du rôle de la France dans le développement de la francophonie et de sa place dans les institutions gouvernementales francophones. » - Jean-Marc Léger, *La francophonie : grand dessein, grande ambiguïté*, Ville de LaSalle, Hurtubise, 1987, p. 63. Voir aussi p. 60-62. Pour Slimane Chikh, la réfutation des accusations portées contre la francophonie en termes de néocolonialisme n'est rien d'autre que la conception d'une francophonie « aseptisée ». Voir « L'Algérie et la francophonie », dans *Les sommets francophones. Nouvel instrument de relations internationales*, Québec, Choix (Coll. Choix, no 19), 1988, p. 145. Ce texte est également disponible dans la version: Slimane Chikh, « L'Algérie face à la francophonie », dans Gérard Conac et Christine Desouches (dir.), *Maghreb et francophonie*, Paris, Économica (Coll. Coopération), 1988, p. 1-27. Nous nous référerons dans la suite à la première version mentionnée. Voir aussi Mutoy Mubiala, « Francophonie et « nouvel ordre mondial » », *Revue juridique et politique - Indépendance et coopération*, vol. 47, no 3, septembre 1993, p. 417.

dominateurs, ottoman et britannique. La complexité s'accroît encore davantage si l'on souligne que la lutte pour l'indépendance, particulièrement au Maghreb, a mûri en partie grâce à l'enseignement du français. La dialectique coloniale se caractérise en effet par un phénomène de boomerang :

Toute une génération de jeunes Algériens, formés à l'école française, ont été séduits par la pensée des Lumières et par les idéaux de la Révolution française. En intériorisant ces idéaux de liberté, ils ont accédé à la conscience politique par la distance douloureusement mesurée entre l'idéal appris et la réalité vécue de leur situation de colonisés. Et c'est dans la langue du dominateur qu'ils ont sommé celui-ci d'être fidèle à ces idéaux devenus désormais universels. La langue française, destinée à modeler des sujets soumis a été réappropriée telle un *butin de guerre* pour exprimer les revendications nationales et mettre en accusation l'ordre colonial⁴.

Bourguiba n'a jamais oublié que c'est en français qu'il avait combattu les Français pour l'indépendance de son pays. « La langue française est un puissant moyen de contestation et de rencontre », disait-il pour résumer ce paradoxe⁵.

De plus, les modalités d'organisation de certains sommets, qui faisaient parfois passer ceux-ci pour des versions étendues (avec quelques pays du Nord et du Sud en complément) des sommets franco-africains⁶, n'ont rien fait pour améliorer la clarté et la finalité du processus dans son ensemble: pour Slimane Chikh, le projet initial de la francophonie « est en fait basé sur l'institutionnalisation de la coopération prioritaire entre la France et ses anciennes colonies en Afrique au Sud du Sahara »⁷. S'ajoute à cela, depuis la fin de la guerre froide, la question de la démocratisation des pays francophones du Sud: il s'agirait « aujourd'hui de souder la pérennité de notre langue, non à sa diffusion mais à l'instauration de la démocratie dans les pays du Tiers Monde qui n'en sont pas encore pourvus »⁸.

⁴ Slimane Chikh, *op.cit.*, p. 133.

⁵ Michel Guillou et Arnaud Littardi, *La francophonie s'éveille*, Paris, Berger-Levrault, 1988, p.102. C'est en 1968, à Montréal, que Bourguiba lance cette phrase. Voir Michel Tétu, *La francophonie - Histoire, problématique et perspectives*, Montréal, Guérin, 1987, p. 68.

⁶ Pour Jean-Marc Léger, il faut précisément bien « distinguer l'ensemble des rapports franco-africains (qui ont toujours été une priorité pour Paris) du projet francophone, qui est tout autre chose ». Voir *op.cit.*, p. 60.

⁷ Slimane Chikh, *op.cit.*, p. 144.

⁸ Cf. Bernard Guillerez, *op.cit.*, p. 152.

Un autre problème se pose. En effet, lors des assises de la francophonie, certains acteurs (surtout français) soulignent avec insistance le rôle que doit jouer le français contre la menace d'uniformisation linguistique que pourrait constituer l'anglais⁹. Néanmoins, objecte-t-on parfois, il n'y a aucune raison pour que le français soit la seule langue pouvant jouer ce rôle: «(L)a défense contre le danger d'uniformité représenté par la culture anglo-américaine passe davantage, comme dans le cas de l'Algérie, par la langue arabe que par la langue française qui est le meilleur véhicule de cette culture »¹⁰. Il semble y avoir une difficulté à comprendre que, pour certains, le danger linguistique de l'uniformisation puisse s'incarner dans le français: « Si au Québec par exemple, les francophones peuvent se sentir menacés dans leur existence par l'anglais et voir dans la francophonie un combat pour la survie culturelle, les Sénégalais ou les Congolais peuvent au contraire voir dans la francophonie une menace pour leurs propres langues »¹¹. Et s'il est vrai que la francophonie a inscrit dans son projet la promotion et le développement des langues nationales des pays ayant en commun l'usage du français, il demeure que celui-ci apparaît souvent « plus égal » que les autres langues: « si la langue française est largement étudiée dans les établissements scolaires d'Afrique francophone, aucune langue africaine n'est inscrite au programme scolaire en France (...) »¹².

De plus, certains pays du Sud, se sentant politiquement, économiquement, socialement et culturellement confrontés à des défis communs, ne perçoivent pas la nécessité ni l'utilité qu'il pourrait y avoir pour eux de se diviser sur une « artificielle » ligne de partage linguistique. Ainsi, avance Mahdi Elmandjra, « (l)a conception géopolitico-culturelle de la « francophonie », telle qu'elle a émergé, a facilité l'entretien de la division de l'Afrique et a, directement ou indirectement, retardé le regroupement économique de régions et

⁹ La francophonie « constitue pour les pays membres un instrument de combat contre les hégémonismes linguistiques extérieurs, anglophones plus spécialement, vecteurs d'hégémonismes diplomatiques, technologiques et commerciaux. À cet égard, la francophonie apparaît déjà comme une « déclaration de guerre » contre la suprématie anglophone dans l'arène internationale ». Voir Mutoy Mubiala, *op.cit.*, p. 419. Philippe de Saint Robert associe la francophonie, outil de relance du dialogue Nord-Sud, à la résistance de la latinité à « un hégémonisme constamment relayé par la prétention de l'anglo-américain à devenir la seule langue de communication internationale ». Voir Mahdi Elmandjra, « Le premier sommet francophone : instrument de relations internationales? » dans *Les sommets francophones, op.cit.*, p. 111-112. Voir aussi Slimane Chikh, *op.cit.*, p. 146-147.

¹⁰ Slimane Chikh, *op. cit.*, p. 149.

¹¹ Louis-Jean Calvet, *op. cit.*, p. 492.

¹² Slimane Chikh, *op. cit.*, p. 147. Voir aussi p. 146.

sous-régions en Afrique »¹³. Plus précisément, selon Slimane Chikh, au clivage Nord-Sud, « la « francophonie » tend à ajouter au sein de la famille africaine, le clivage entre l'ensemble francophone et l'ensemble anglophone. (...) l'Algérie estime un tel clivage néfaste à l'unité du continent africain »¹⁴.

On l'a évoqué, la francophonie est parfois perçue comme un nouveau moyen visant à perpétuer la colonisation du Sud par le Nord, c'est-à-dire une forme de néo-colonialisme. Dans cette ligne, il s'agirait pour certaines grandes puissances francophones « de se servir du mouvement comme « tremplin » pour contrebalancer l'influence des puissances extérieures concurrentes, en particulier anglophones, au moment où les éléments militaire et idéologique comme instruments de domination internationale sont en plein déclin »¹⁵. Mais, en miroir, on néglige parfois de noter l'utilisation également possible de la francophonie par des acteurs du Sud (ou d'ailleurs, notamment de l'Est), ayant peu de fondements « objectifs » à se réclamer de la francophonie: « Dans nombre de cas ces adhésions aux instances francophones sont, pour certains États, de simples cartes dans le jeu politique et économique international »¹⁶. Du côté des pays pauvres, « il ne fait l'ombre d'aucun doute que la participation à la francophonie est un bon exercice, car elle a pour objectif réel de faire d'eux des « assistés privilégiés » des grandes puissances francophones, en les faisant passer du stade de pays « amis » au statut plus envié de pays « frères » »¹⁷. Cette instrumentalisation rappelle celle qui caractérisait les traductions internes de la compétition Est-Ouest dans les pays du Tiers monde¹⁸, à cela près que l'on n'a pas encore vu de pays du Sud « jouer » ouvertement le monde francophone contre le monde anglophone (comme on a pu voir des pays du Tiers monde « jouer » l'Est contre l'Ouest du temps de la guerre froide).

Au-delà de ces considérations générales et pour mieux comprendre les raisons profondes de l'engagement des uns et du non-engagement des autres, il faut se pencher sur les trajectoires historiques particulières de chacun. On verra ici l'utilité de traiter, d'une part, des pays du Maghreb et, d'autre part, des pays du Machrek, en raison de l'histoire distincte de leurs rapports avec les puissances européennes (la France et la Grande-Bretagne) et extra-

¹³ Mahdi Elmandjra, *op. cit.*, p. 94.

¹⁴ Slimane Chikh, *op. cit.*, p. 147.

¹⁵ Mutoy Mubiala, *op. cit.*, p. 418.

¹⁶ Robert Chaudenson, *op. cit.*, p. 50-53.

¹⁷ Mutoy Mubiala, *op. cit.*, p. 419.

¹⁸ Zaki Laidi, « Les traductions internes de la compétition Est-Ouest dans le Tiers-Monde », *Politique étrangère*, vol. 54, no 1, printemps 1989, p. 67-78.

européennes (l'Empire ottoman), clefs dans le cadre de la « Question d'Orient » et dans le contexte colonial des XIX^e et XX^e siècles.

LES PAYS DU MACHREK (LIBAN, SYRIE, ÉGYPTÉ) ET LA FRANCOPHONIE

Le Liban

Dès le XVII^e siècle, les Druzes et les Maronites luttent pour le maintien de l'autonomie de la Montagne¹⁹ au sein de l'Empire ottoman. Au début du XX^e siècle, conjointement avec les musulmans et les autres chrétiens, ceux-ci s'opposent aux Turcs pour l'indépendance de leur région et de leur pays. Et durant cette période - du XVII^e au XX^e siècle -, les Libanais recourent à cette fin à la puissante influence de l'Europe latine, en particulier de la France²⁰. Les mouvements de résistance contre les Turcs naissent sous « l'influence de la puissante culture française, fixée dans les régions côtières depuis plus d'un siècle »²¹, écrit l'orientaliste allemand Carl Brockelmann au début du XX^e siècle. Dans l'influence libératrice exercée par la France au cours des siècles, ce ne sont ni les faits d'armes, ni les actions diplomatiques qui sont le facteur déterminant, mais l'élément linguistique et culturel²².

En fait, les premiers contacts remontent à l'ère des Croisades. Et après les Croisades, le français, avec l'italien, s'implante sur la côte à la faveur de la multiplication des comptoirs commerciaux. Au XVIII^e siècle, apparaissent des collèges nationaux, où l'on enseigne le français et l'italien. À partir de 1840, le français supplante définitivement l'italien, tandis que des missions protestantes répandent, dans une moindre proportion, l'usage de l'anglais. C'est de la deuxième moitié du XIX^e siècle que date la fondation de deux grandes universités privées: l'Université Saint-Joseph, francophone, et l'Université américaine de Beyrouth, anglophone. Dans les villes, les institutions éducatives atteignent un public diversifié, issu des diverses communautés chrétiennes et musulmanes. Dans les régions rurales, elles touchent principalement la population chrétienne. Après

¹⁹ Le Liban tire son nom du mont Liban.

²⁰ Sélim Abou, « Les enjeux de la francophonie au Liban », dans Sélim Abou et Katia Habbad (dir.), *op. cit.*, p. 412.

²¹ « et des idées démocratiques répandues par l'université Américaine de Beyrouth », ajoute l'auteur. Voir Sélim Abou, *op. cit.*, p. 412, qui se réfère à Carl Brockelmann, *Histoire des peuples et des États islamiques depuis les origines jusqu'à nos jours*, Paris, 1949, p. 397-398.

²² Sélim Abou, *op. cit.*, p. 412. Nous devons beaucoup à Sélim Abou dans les paragraphes qui suivent (notamment, p. 415-418).

la Première Guerre mondiale, en 1920, la France obtient un mandat sur le pays, qui dure jusqu'en 1943. Le mandat développe l'instruction publique bilingue dans les régions rurales à majorité musulmane et renforce ainsi le français dans tout le pays.

Selon Sélim Abou, à la fin du mandat français, les composantes linguistiques de la complexe identité libanaise, incarnée dans sa dernière forme par le bilinguisme arabe-français, sont réinterprétées différemment par les deux groupes, musulman et chrétien, formant la nation. À la veille de l'indépendance, des voix chrétiennes s'élèvent pour réclamer que le français soit déclaré langue officielle aux côtés de l'arabe. Les musulmans, quant à eux, ne conçoivent pas que le Liban jouisse d'un statut linguistique différent de celui des autres pays arabes. Chez les chrétiens, le français est considéré comme une langue de formation et de culture; pour les musulmans, il demeure une langue étrangère. Seul l'arabe est ainsi déclaré langue officielle, mais le français figure dans l'article 11 de la Constitution avec un statut incertain, ouvert à des définitions ultérieures. Sur le plan de la francophonie institutionnelle multilatérale, le Liban adhère à l'ACCT en 1972.

Selon une enquête sur la population, menée en 1970²³, il existait une majorité de 51,6 % de chrétiens (principalement maronites, grecs orthodoxes, grecs catholiques et arméniens) et une minorité de 48,4 % de musulmans (principalement sunnites, chiïtes et Druzes). L'inversion du rapport démographique qui a suivi la guerre civile (les chrétiens formeraient à présent 38 % de la population) tient à trois causes principales: l'expansion démographique chiïte, l'émigration maronite et, dans une moindre mesure, l'immigration palestinienne, estimée à 350 000 résidents, surtout musulmans. Selon Nicole Gueunier, cette évolution démographique est globalement défavorable à la francophonie. Au terme de la guerre civile libanaise, on perçoit, à une échelle réduite, quelques inversions de tendances sur le plan sociolinguistique: certains milieux chrétiens minoritaires tendent à remplacer, dans l'éducation, le français par l'anglais; à l'inverse, les Druzes, naguère séduits par l'anglophonie, se tournent vers le français, langue qui jouit d'un prestige accru également auprès des chiïtes. Ces évolutions sont révélatrices de l'impact que les facteurs politiques peuvent avoir sur la situation linguistique et culturelle d'un pays. Sélim Abou pose l'hypothèse suivante:

²³ Yves Courbage et Philippe Fargues, *La situation démographique au Liban*, Beyrouth, Université libanaise, vol. 1 et 2, 1973-1974 - voir aussi Nicole Gueunier, « Les francophones du Liban: « Fous des langues » », dans Didier de Robillard et Michel Beniamino (dir.), *op. cit.*, p. 269.

peut-être, au moment de l'indépendance, les réticences des communautés mahométanes vis-à-vis du français langue seconde étaient-elles tributaires d'un certain ressentiment contre la Puissance mandataire; peut-être, aujourd'hui, le passage à l'anglais de certains milieux chrétiens résulte-t-il d'une certaine déception occasionnée par la politique de la France durant la guerre des quinze ans²⁴.

De manière plus globale, les idéologues du nationalisme arabe n'ont jamais cessé d'exercer des pressions multiformes - politiques, économiques, voire militaires -, de l'intérieur comme de l'extérieur, pour réduire l'influence de la langue et de la culture françaises au Liban, nous dit Sélim Abou, pour qui, « pour des raisons qui n'échappent à personne, la menace est aujourd'hui plus inquiétante que jamais ». Tout cela, au profit de l'arabe bien entendu, mais aussi de l'anglais, ou, plus précisément, de l'anglo-américain, perçu comme un simple moyen linguistique à vocation internationale et un instrument « neutre » d'acquisition des connaissances scientifiques.

Au-delà de leur déception vis-à-vis de la politique de la France durant la guerre civile, les milieux chrétiens francophones, qui se sentiraient menacés par les perspectives d'arabisation liées à leur situation politique, réagissent, soit par l'émigration, soit par l'investissement dans l'anglophonie, jugée plus rentable économiquement et politiquement (dans la mesure où l'ensemble régional est, à la différence du Maghreb, plus anglophone que francophone). Quant aux milieux musulmans, investissant eux aussi dans l'anglais, perçu comme une langue utilitaire, ils seraient divisés par rapport au français: les uns le rejetteraient en utilisant des arguments sociologiques (la « langue des nantis ») ou politiques (langue des anciens occupants, langue étrangère); les autres y demeurerait attachés comme à leur langue de culture, sensibles par exemple au fait que certains promoteurs de la Renaissance littéraire arabe étaient des bilingues franco-arabes²⁵.

Il y a ainsi « (e)n présence de l'arabe, les deux principales langues occidentales, le français majoritaire et en relative régression, l'anglais, minoritaire mais en progrès »²⁶. En dépit de cette régression, la francophonie demeure aujourd'hui « une composante essentielle de l'identité culturelle libanaise »²⁷.

²⁴ Sélim Abou, *op. cit.*, p. 417.

²⁵ Concernant ces dernières tendances, nous nous référons à Nicole Gueunier, *op. cit.*, p. 272.

²⁶ *Idem.*

²⁷ Sélim Abou, *op. cit.*, p. 413.

La Syrie

À l'instar du Liban, la Syrie a connu un mandat français de 1920 à 1943, date de son indépendance. « L'influence anglaise toutefois visa à réduire la puissance du français qui ne fut jamais aussi bien implanté qu'au Liban »²⁸. La Syrie ne participe pas à la francophonie institutionnelle.

Le régime socialiste, toujours en place, a nationalisé les écoles franco-arabes en 1968 et poursuivi son œuvre d'arabisation. Le français n'est plus parlé couramment que par des personnes âgées. À la question posée en 1974 au recteur de l'Université de Damas, un homme de grande culture, maîtrisant parfaitement l'arabe, le français et l'anglais: « Suite à l'arabisation radicale de l'enseignement que vous avez instaurée, avez-vous quelque chance de former des gens de votre niveau ? », il fut répondu: « Non certainement pas, mais les impératifs du nationalisme arabe passent avant »²⁹. La situation du Liban à l'heure actuelle face à son voisin syrien, telle que décrite en filigrane plus haut, peut également éclairer le cas de la Syrie concernant l'impact que peut avoir l'idéologie nationaliste arabe sur l'évolution de la place des langues européennes dans les sociétés du sud de la Méditerranée.

L'Égypte

L'Égypte « pourrait se situer linguistiquement entre le Liban et la Syrie »³⁰. L'influence française sur l'Égypte est très importante au XIX^e siècle, des campagnes napoléoniennes jusqu'au percement du canal de Suez par Ferdinand de Lesseps (inauguration du canal en 1869), mais elle décline fortement à la suite de l'occupation anglaise en 1882, occupation qui va transformer le pays en protectorat britannique en 1914.

« Fait à noter qui est considérable »³¹: en 1983, l'Égypte entre à l'ACCT et se rapproche ainsi des pays francophones. Et en 1986, l'Égypte participe au premier sommet francophone. « Cette participation a étonné beaucoup de gens. Boutros-Ghali (alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères) a répondu qu'il y avait autant de francophones en Égypte que dans l'ensemble des pays d'Afrique dits francophones, la plupart des gens de ces pays ne

²⁸ Michel Tétu, *op. cit.*, p. 188-189. *Idem* pour le paragraphe suivant.

²⁹ Sélim Abou, *op. cit.*, p. 420-421.

³⁰ Michel Tétu, *op. cit.*, p. 189. Voir aussi p. 161.

³¹ *Ibid.* p. 189.

parlant que des dialectes qui leur sont propres »³². En 1987, il les évaluait à 500 000 personnes - chiffre manifestement exagéré, mais très significatif sur le plan politique. D'autres parlent de 100 000 personnes.

Passons en revue quelques indicateurs susceptibles d'estimer l'évolution de la présence du français dans ce pays. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, on compte 54 organes de presse en langue française sur un total de 250. De ces 54 organes, il ne reste que deux quotidiens et une revue trimestrielle³³. Les Égyptiens « vraiment » francophones, c'est-à-dire utilisant le français comme langue quotidienne de réflexion, de communication et d'expression, sont en train de disparaître très rapidement. En fait, la révolution de 1952 amène à la tête du pays des personnalités fortement nationalistes, qui vont insister sur la prépondérance de l'arabe dans l'enseignement, et la guerre de 1956 entraîne la nationalisation des lycées français et des écoles anglaises (les écoles religieuses françaises y échappent grâce à une fiction juridique - elles sont déclarées de nationalité vaticane). En 1961, les anciens lycées français, les écoles religieuses françaises, anglaises (de nationalité vaticane) sont intégrés à l'ensemble du système scolaire égyptien dans une catégorie spéciale : les « écoles de langues ». Notons ici avec Xavier Fleury que le gouvernement égyptien tiendrait tout particulièrement à l'existence d'écoles de langue française, lesquelles, proportionnellement, auraient moins à souffrir des tracasseries administratives que les écoles de langue anglaise. Notons cependant que les écoles de langue anglaise se multiplient et qu'aucune nouvelle école de langue française ne s'ouvre. En 1937, on comptait 120 institutions françaises regroupant 50 000 élèves. On compte à l'heure actuelle 43 écoles de langue française et 7 lycées El Horreya, regroupant 50 000 élèves, soit 0,5 % de l'ensemble des enfants scolarisés. Par rapport à 1937, le nombre de leurs élèves est resté le même, alors que la population a presque quadruplé.

En face de l'omniprésence américaine, l'utilisation du français a pu être considérée comme un des facteurs d'indépendance nationale. Comme l'avance Xavier Fleury, « le français ne fait que continuer à jouer le rôle historique qui a été le sien dans la lutte de l'Égypte pour son indépendance nationale depuis le milieu du siècle dernier contre

³² Xavier Fleury, « Expérience de l'enseignement du français langue seconde en Égypte », dans Sélim Abou et Katia Haddad (dir.), *op. cit.*, p. 407. Nous devons beaucoup à Xavier Fleury dans les paragraphes qui suivent (notamment p. 403-407.).

³³ Deux quotidiens: *Le Progrès Égyptien* et *Le Journal d'Égypte*, tirant globalement à 50 000 exemplaires. Une revue trimestrielle: *Aujourd'hui l'Égypte*, tirant à 4 000 exemplaires.

les Turcs d'abord, contre les Anglais ensuite »³⁴. La spécificité globalement positive du rapport des pays du Machrek à la France et au français ressort clairement, comme cela transparaît également dans le cas du Liban. Il en va autrement des pays du Maghreb.

LES PAYS DU MAGHREB (MAROC, ALGÉRIE, TUNISIE) ET LA FRANCOPHONIE

De manière plus aiguë pour le Maghreb (et l'Afrique noire) que pour le Machrek, le processus historique de la diffusion et de la perception de la francophonie - « fille des indépendances »³⁵ - est « génétiquement lié »³⁶ à la période coloniale ainsi qu'à celle de la décolonisation. Dans le cas des pays du Maghreb, le rapport quasi exclusif et direct à la France coloniale est prépondérant.

L'Algérie reste à l'écart de la francophonie institutionnelle. Le cas algérien est à cet égard d'autant plus marquant que, d'après les estimations retenues couramment, ce pays serait le troisième du monde pour ce qui est du nombre de locuteurs français, après la France et le Canada pris comme un tout (le deuxième si l'on distingue le Québec du Canada et, à terme, le deuxième en raison du phénomène d'anglicisation des francophones canadiens hors Québec et de l'expansion démographique algérienne). Contrairement à l'Algérie, le Maroc et la Tunisie siègent tous deux à cet organe central de la francophonie institutionnelle qu'est l'ACCT, respectivement en tant qu'associé et membre. La forme prise par la colonisation française dans ces trois pays ainsi que la manière dont le processus de décolonisation s'y est déroulé influent fortement sur leurs situations respectives à l'égard de la francophonie. L'Algérie a connu 132 années de colonisation (1830-1962) - une colonisation de peuplement dont le territoire, départementalisé, faisait partie intégrante de la métropole -, qui se sont terminées par une longue et sanglante guerre de libération nationale (1954-1962). La Tunisie et le Maroc, qui ont connu respectivement 75 et 44 années de colonisation sous la forme du protectorat, ont gagné leur indépendance de manière plus pacifique, en 1956³⁷.

³⁴ Xavier Fleury, *op. cit.*, p. 403.

³⁵ Michel Guillou et Arnaud Littardi, *op. cit.*, p. 89.

³⁶ Mahdi Elmandjra, *op. cit.*, p. 90.

³⁷ Michel Tétu, *op. cit.*, p. 186-187.

L'Algérie³⁸

En ce qui concerne la colonisation française de l'Algérie, la langue arabe va être progressivement minorée, dévalorisée et marginalisée au profit du français, et ce, dans le cadre de la politique d'assimilation menée par la France. L'arabe deviendra, de fait et de droit, une langue « étrangère » au sein même de l'Algérie coloniale, ce qui suscitera de vives réactions dans les différents mouvements nationalistes algériens visant à replacer l'arabe à sa place légitime. Dans ce cadre de la résistance à la francisation menée par le mouvement réformiste religieux des oulémas, l'Association des Oulémas d'Algérie, le Cheikh Abd El-Hamid Ben Badis lancera un slogan célèbre qui, voulant contrer les visées d'assimilation de certains, proclamait: « L'Islam est ma religion, l'Algérie est ma patrie et l'arabe est ma langue »³⁹.

C'est pourquoi dans la structuration du mouvement nationaliste, dès avant et durant la guerre d'Algérie, la revendication visant la restauration de la place de l'arabe au cœur du patrimoine culturel algérien en tant que « langue nationale » sera régulièrement réaffirmée. Ainsi, la plate-forme du Front de libération nationale (FLN), adoptée au Congrès de la Soummam en août 1956, précise-t-elle que « les Algériens n'ont jamais accepté la « francisation » et que « la langue arabe, langue nationale de l'immense majorité a été systématiquement étouffée »⁴⁰. Le programme de Tripoli de mai-juin 1962 énonce, parmi ses objectifs: « La culture algérienne sera nationale, révolutionnaire et scientifique. Son rôle de culture nationale consistera, en particulier, à rendre à la langue arabe (...) sa dignité et son efficacité en tant que langue de civilisation »⁴¹. Cette revendication figurera en bonne place dans les différents documents d'orientation politique dès le début de la guerre d'Algérie et sera mise en application quelques années après l'indépendance algérienne par le biais d'une politique d'arabisation. Assez paradoxalement, les

³⁸ Notre analyse doit beaucoup à de nombreuses sources. Les principales sont : Slimane Chikh, *op. cit.*; Paulin Djite, « L'arabisation de l'Algérie: motivations linguistique et socio-politique », *Afrique 2000*, no 8, janvier-mars 1992, p. 91-103; Slimane Zeghidour, « Le rôle et le devenir du français en Algérie », dans Sélim Abou et Katia Haddad (dir.), *op. cit.*, p. 371-377; Abderrahim Youssi, « Un trilinguisme complexe », dans Yves Lacoste (dir.), *L'État du Maghreb*, 1991, p. 272-277; Mohamed Benrabah, « La langue perdue », *Esprit*, no 208, janvier 1995, p. 35-47.

³⁹ Claude Roosens, « Maghreb et francophonie: le cas de l'Algérie », dans Françoise Massart-Piérard (dir.), *La langue : vecteur d'organisation internationale*, Louvain-la-Neuve, Academia/Éditions d'Arcadie (Coll. Échanges francophones, no 2), 1993, p. 70.

⁴⁰ Slimane Chikh, *op. cit.*, p. 137-138. Claude Roosens, *op. cit.*, p. 71.

⁴¹ Claude Roosens, *op. cit.*, p. 71.

premiers dirigeants algériens sont fort peu arabophones : ainsi, Ferhat Abbas, le premier président du Gouvernement provisoire de la République algérienne en exil mis sur pied en septembre 1958, reconnaissait qu'il ne s'exprimait correctement qu'en français⁴². Mais l'Algérie, une fois évincée ou disparue la génération des chefs historiques formés en français⁴³ (en fait, à partir du pouvoir mis en place le 19 juin 1965⁴⁴), s'engage dans une politique d'arabisation. Cette politique d'arabisation, qui était mise en œuvre dans les secteurs de l'administration et de l'environnement social⁴⁵, touchait prioritairement l'enseignement en allant de concert avec une politique massive de scolarisation.

Le caractère massif de la scolarisation dès l'indépendance algérienne (par rapport au très faible niveau de scolarisation des « indigènes » durant la colonisation⁴⁶) aura d'ailleurs paradoxalement pour effet, du fait de l'apprentissage du français dès le primaire dans les écoles algériennes, de faire beaucoup plus pour la généralisation de l'apprentissage de cette langue que l'entreprise coloniale de la France. « L'on peut (...) estimer (...) que l'Algérie indépendante a fait pour la langue française, en un quart de siècle, plus que ne l'a fait la France en cent trente-deux années de « présence » coloniale en Algérie »⁴⁷. Cependant, la priorité était évidemment accordée à l'apprentissage de la langue arabe et des langues étrangères, sans animosité vis-à-vis du français, contrairement à ce que l'on entend parfois⁴⁸. Si certains analystes ont pu se représenter la politique d'arabisation comme une tentative de remise en cause politique du rôle du français *en tant que langue*, il importe de souligner le caractère politique et politisé de cette vision des choses: il suffit de rappeler ici l'extension de l'apprentissage du français à partir de l'indépendance. Ce qui était remis en cause, c'était l'aspect de vecteur idéologique de la politique de l'ex-puissance coloniale qu'avait pu représenter le français *en tant qu'instrument de francisation culturelle* de l'Algérie et, par conséquent, de négation radicale des

⁴² Michel Tétu, *op. cit.*, p. 186.

⁴³ Michel Guillou et Arnaud Littardi, *op. cit.*, p. 91.

⁴⁴ Claude Roosens, *op. cit.*, p. 71.

⁴⁵ Slimane Chikh, *op. cit.*, p. 139-141.

⁴⁶ L'alphabétisation reste très limitée durant la période coloniale: en 1954, au début de la guerre de libération nationale, près de 90 % de la population algérienne peut être considérée comme analphabète et seuls 18 % des enfants musulmans sont scolarisés. Voir Claude Roosens, *op. cit.*, p. 69.

⁴⁷ Slimane Chikh, *op. cit.*, p. 141.

⁴⁸ Pour des détails concernant l'arabisation dans l'enseignement, voir Michel Guillou et Arnaud Littardi, *op. cit.*, p. 195-196; Claude Roosens, *op. cit.*, p. 72; Slimane Chikh, *op. cit.*, p. 139-141.

caractéristiques fondamentales, sur le plan linguistico-culturel, de la personnalité algérienne.

L'attitude de l'Algérie envers la francophonie s'inscrit, en fait, très largement dans le cadre très dense et chargé du rapport tumultueux, et parfois violent, avec la France⁴⁹. Vu la nature des relations algéro-françaises depuis 1962, il est très difficilement concevable pour la partie algérienne de venir s'intégrer dans le cadre d'une structure où la France s'arroe, ou est perçue comme s'arroeant, un rôle de leadership et, plus encore, dans un contexte linguistico-culturel aux résonances tout particulièrement significatives et politiquement orientées. Ainsi, certains leaders politiques algériens percevront la francophonie comme des « relents néo-colonialistes ». Ainsi, pour Boumedienne, la francophonie est une « forme déguisée de l'impérialisme français »⁵⁰.

(...) si le bilinguisme peut apparaître comme une solution interne susceptible de résorber différentes tensions, vis-à-vis de l'extérieur, il ne peut être revendiqué. Il signifierait, dans ce cadre et compte tenu des positions définies antérieurement, acceptation du français. L'identité nationale ne peut se conformer à cette présentation. L'arabe doit s'imposer, estime-t-on, comme langue nationale à part entière. Dès lors, toute adhésion à la francophonie ne pourrait être perçue que négativement, comme renouement avec un passé colonial.

À cet aspect de la question s'en ajoute un autre, aux dimensions bilatérale et multilatérale. Même si plus de 40 membres en font partie, la Francophonie institutionnelle demeure, aux yeux de la plupart, effectivement dominée par la France. Le caractère parfois tendu des rapports entre Alger et Paris, mais aussi la place que la France occupe, inévitablement, au sein du mouvement francophone expliquent également les réticences de l'Algérie⁵¹.

Cela étant, l'arabisation poussée et le repositionnement du français n'évacuèrent pas tous les débats en la matière⁵². Ainsi, par exemple, Mouloud Kassim Naït Belkacem, membre du Comité central du FLN et grand promoteur de l'arabisation, déclare que le français « est le seul et unique acquis positif de la colonisation »⁵³. Néanmoins, comme il en a été largement débattu précédemment, le

⁴⁹ Voir le très éclairant ouvrage de Benjamin Stora, *La gangrène et l'oubli - La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1991.

⁵⁰ Michel Tétu, *op. cit.*, p. 200, 255.

⁵¹ Claude Roosens, *op. cit.*, p. 74.

⁵² Concernant le débat « arabisation vs. bilinguisme », voir Slimane Chikh, *op. cit.*, p. 141-143.

⁵³ Michel Guillou et Arnaud Littardi, *op. cit.*, p. 196.

caractère globalement difficile du rapport de l'Algérie à la francophonie demeure.

Dans ce contexte, certains peuvent alors éventuellement s'étonner de la présence relativement sereine du Maroc et de la Tunisie au sein de la francophonie - pays qui semblent pourtant revêtir les mêmes caractéristiques que l'Algérie sur les plans historique et linguistico-culturel. En fait, la similarité de situation est uniquement apparente. En effet, le Maroc et la Tunisie étaient des protectorats français (par le traité de Fès de 1912 pour le Maroc et par les traités du Bardo en 1881 et de La Marsa en 1883 pour la Tunisie) qui comportaient le maintien des structures locales de pouvoir et d'enseignement permettant la préservation et la valorisation de leurs spécificités nationales et culturelles. De plus, comme on l'a déjà noté, les modalités de leur accession à leur indépendance - des processus de négociation - ont été beaucoup moins violentes que dans le cas de l'Algérie. Ces facteurs expliquent en partie le rapport moins passionnel de ces deux pays à l'égard de la francophonie.

La Tunisie⁵⁴

Un des facteurs déterminants de l'engagement dans la francophonie se trouve dans le rôle qu'a joué une grande personnalité tunisienne, Habib Bourguiba. Après avoir mené son pays, protectorat français, à l'indépendance, Bourguiba adhéra à l'idée d'une communauté francophone, lancée par le président Senghor. Les relations franco-tunisiennes n'avaient pourtant pas toujours été harmonieuses. Deux ans après l'indépendance de la Tunisie (1956), se pose la question de l'évacuation des troupes françaises. La France maintient la base navale de Bizerte. Selon Michel Tétu, l'« Affaire de Bizerte », qui entraîna de violents affrontements entre les troupes tunisiennes et l'armée française en juillet 1961, faillit chasser le français des écoles tunisiennes. Quoi qu'il en soit, Bourguiba appuiera fortement les idées de Senghor à partir de 1965. Pour lui, comme pour Senghor, « il faut utiliser l'acquis colonial dans le sens des intérêts des nouveaux États ». C'est pourquoi, en novembre 1965, il appelle de ses vœux un « commonwealth » à la française⁵⁵.

Mais la France ne se montre pas empressée. Le général de Gaulle se tait. Mohammed Masmoudi, ambassadeur de Tunisie à

⁵⁴ Concernant l'implication de Habib Bourguiba et les réticences de la France, ainsi que les paragraphes qui suivent, voir Michel Tétu, *op. cit.*, p. 68-71; Michel Guillou et Arnaud Littardi, *op. cit.*, p. 90.

⁵⁵ Michel Tétu, *op. cit.*

Paris, au nom du président Bourguiba, déclare en janvier 1967: « À nous Tunisiens, l'accueil que la France a réservé aux propositions du président Bourguiba ne nous a pas paru encourageant. Pourquoi vous le cacher, cet accueil nous a même un peu déçus »⁵⁶.

Pourtant, la conviction de Bourguiba ne changera pas. Son adhésion à l'idée de francophonie est importante : c'est « un dépassement de l'indépendance et non un recul »⁵⁷. Les interventions de Bourguiba ont permis à son pays d'être présent dans presque toutes les organisations internationales. Plus présente que le Maroc, qui l'a rejointe dans la francophonie, la Tunisie est souvent le porte-parole du Maghreb et bénéficie toujours du prestige que lui conféra son président, Habib Bourguiba. « Sans Habib Bourguiba, la francophonie n'aurait peut-être pas eu d'avenir dans le Maghreb et l'Afrique noire se serait peut-être coupée de l'Afrique blanche »⁵⁸.

Cela étant, l'on peut noter que l'attachement fervent du président Bourguiba à la cause francophone a occulté les tensions internes entre francophones et arabophones, qui ont toujours existé dans la politique de l'enseignement. Les effets du conflit idéologique sont apparus, par exemple, au retour, pendant un an, à un enseignement précoce du français (dès la deuxième année de scolarisation), sous l'effet de la pression exercée par le président Bourguiba. En fait, comme le rappelle Samir Marzouki, chacune des attitudes opposées émane d'un souci nationaliste, marqué par des visions différentes de l'intérêt national⁵⁹.

Un petit retour en arrière permet de saisir de manière plus approfondie les contours de cette lutte idéologique à l'égard de la francophonie. Une quarantaine d'années avant l'avènement du protectorat français en 1881 est fondée l'École militaire du Bardo, établissement qui dispense un enseignement en français. Quelques années avant le protectorat, le réformateur Kheireddine consacre au français une part non négligeable des programmes du Collège Sadiki, lequel est maintenu par les Français afin de former l'élite bilingue dont ils ont besoin. La formation reçue par cette élite, qui contribue au succès de l'entreprise de libération nationale, est déterminante dans les choix politiques de la Tunisie, notamment en matière d'éducation. En dépit du fait que l'arabe devient la langue officielle du pays, la réforme Messadi, amorcée dès 1958, maintient

⁵⁶ *Ibid.*, p. 68.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 71.

⁵⁸ Michel Guillou et Arnaud Littardi, *op. cit.*, p. 101.

⁵⁹ Samir Marzouki, « Statut, usage et rôle du français en Tunisie », dans Sélim Abou et Katia Haddad (dir.), *op. cit.*, p. 381. Dans les paragraphes qui suivent, nous nous référons à cet auteur, *op. cit.*, p. 379-383.

l'orientation bilingue, malgré les pressions consécutives à l'indépendance, pressions exercées essentiellement par les unilingues arabophones, formés à la Zitouna et dont le rôle dans la revendication nationaliste, sans être déterminant, est, selon Samir Marzouki, loin d'être négligeable. Durant les années qui ont suivi l'indépendance, l'arabisation, perçue comme une entreprise de longue haleine, est reportée, puis limitée à l'enseignement primaire. Deux autres objectifs font passer l'arabisation au second plan: la démocratisation de l'enseignement et la formation de cadres compétents. Plutôt que d'importer, comme en Algérie, des enseignants du Machrek, la Tunisie compte sur les Tunisiens formés à la sadikienne ou sur les coopérants, remplacés petit à petit, puis, brutalement, dans les années 1970. Cette politique ne plaît ni aux unilingues arabophones, qui sont confinés dans des secteurs tels que la justice, l'instruction religieuse et l'apprentissage de l'arabe dans l'enseignement primaire, ni aux unilingues francophones. Jusqu'à la réforme de 1973, ce cap est plus ou moins maintenu. La lutte idéologique continue, en confrontant cette fois des bilingues à des bilingues: les uns s'accrochent à un statut du français rendu assez caduc par les réalités nouvelles issues de la démocratisation de l'enseignement; les autres, prennent prétexte de ces réalités nouvelles pour travailler, en sourdine, à la réalisation des objectifs unilingues de naguère. Une série de mesures défavorables au français sont prises, telles que la suppression du français comme épreuve obligatoire au baccalauréat et le passage brutal à une méthodologie de l'enseignement du français inspirée du « Français langue étrangère » (FLE). Ces mesures donnent à penser que les décideurs de l'époque étaient animés par la volonté de créer un état de fait irréversible où le français, écarté en tant que langue de culture, finirait par devenir simplement une langue véhiculaire, une langue de spécialité appelée à être fortement concurrencée par d'autres langues dans cette fonction. La réforme actuelle marque un épisode de la même lutte, plus propice aux francophones, par l'affirmation de la dimension culturelle de la langue française (et non pas seulement fonctionnelle, véhiculaire) et le retour à l'épreuve de français obligatoire au baccalauréat. Ces mesures favorables au français vont de pair avec une arabisation graduelle qui touche l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire.

Les tensions relatives à la place du français dans le secteur de l'éducation en Tunisie illustrent le caractère non univoque du rapport des pays du Maghreb à la francophonie. Dans le cas de la Tunisie, l'engagement d'un de ses leaders historiques, le président Bourguiba, en faveur du français l'a partiellement occulté. La situation marocaine présente, on le verra, le même type de contrastes.

Le Maroc

Le Maroc est également marqué par la sympathie que voue à la francophonie le roi Hassan II, grande personnalité nationale, très attachée à la cause du français⁶⁰.

Le Maroc a également vécu sa période d'arabisation et de démocratisation de l'enseignement, avec, comme l'Algérie, la volonté de restituer à sa langue officielle la place et le rôle qui lui reviennent légitimement dans la vie de la nation. Mais la langue française tient une place importante dans l'enseignement comme dans la vie quotidienne, le roi Hassan II considérant que les nouvelles générations ne peuvent se permettre de ne pas être bilingues.

De fait, loin d'évoluer vers une arabisation progressive, « la situation s'est stabilisée pour différentes raisons, techniques, sociolinguistiques et politiques, dans un bilinguisme où la langue arabe domine dans la vie quotidienne, certes, mais où le français voit se maintenir et se renforcer son rôle fonctionnel, aussi bien à l'école que dans la vie active, à la faveur de la modernisation du pays ... »⁶¹.

À noter cette dernière tendance - symptomatique d'une ère où le français semble perdre son monopole dans les pays les plus concernés - celle des autorités qui semblent sortir le français de son état privilégié, état hérité de la période coloniale, en y adjoignant l'anglais. Certains, comme Sophie Gidel, notent en effet un net recul de la francophonie et la percée culturelle significative des Américains au Maroc. Un des indicateurs les plus visibles de cette évolution est la fondation à Ifrane, en 1995, de l'université « Al-Akawayne », premier établissement marocain d'enseignement supérieur anglophone, qui s'inspire de la pédagogie et des méthodes d'organisation américaines et dont le personnel est presque entièrement formé aux États-Unis ou au Canada⁶². Ceci étant, le français maintient quand même sa position prééminente.

Tout comme l'engagement francophone de Bourguiba en Tunisie occulte les luttes idéologiques au sein de la société, l'attitude francophile du Roi Hassan II au Maroc cache ce que certains, par

⁶⁰ Michel Tétu, *op. cit.*, p. 188, 320.

⁶¹ Michel Guillou et Arnaud Littardi, *op. cit.*, p. 196. Dans le deuxième paragraphe, les auteurs citent Moussa Chami, *L'enseignement du français au Maroc*, 1987.

⁶² Sophie Gidel, « Jacques Toubon : « La francophonie est fermement ancrée au Maroc » », *Arabies*, janvier 1995, p. 40-41.

exemple Hassan Esmili, perçoivent comme une « situation pathologique »⁶³ des rapports linguistiques et socioculturels entre le français et l'arabe. Un petit retour en arrière se révèle ici aussi très éclairant.

Durant le protectorat, la population marocaine est peu concernée par la diffusion du français, vu la discrimination dans le domaine de l'éducation, dont est victime la plus grande partie de la population : alors que le taux de Français et d'étrangers scolarisés à 5-7 ans en 1952 est de 100 %, il est, chez les Marocains musulmans, de 10 %. L'impact de l'enseignement sur la formation des cadres nationaux à la veille de l'indépendance est également très faible. Il en ressort que, durant le protectorat, la grande majorité de la population a peu de rapports avec la langue française, à cause de son taux infime de scolarisation et de ses contacts limités avec l'occupant, découlant de la politique coloniale de juxtaposition de la ville européenne à la ville « arabe ». Comme en Algérie, la scolarisation massive au cours des deux premières décennies de l'indépendance sera un facteur important dans l'essor du français au Maroc. Dans ce pays aussi, la majorité des cadres issus de cette époque, formés par un enseignement dit bilingue, mais en fait à dominante francophone, fera pour la diffusion du français plus que ce qu'a fait le colonisateur pendant presque un demi-siècle pour le Maroc. Le système scolaire de cette époque favorise la maîtrise du français. Les cadres qui y furent formés, qui sont toujours dans la vie active, travaillent avec aisance en français et ne trouvent aucun intérêt à voir changer une situation qui les arrange. Au contraire, ils considèrent que la langue est un simple outil et que les motivations de ceux qui agissent pour l'arabisation ne peuvent être qu'idéologiques. En conséquence, selon Hassan Esmili, ils travaillent et font pression afin de bloquer l'arabisation et d'en donner une image négative. En découlent des conséquences problématiques d'ordre socioculturel dans le monde du travail :

En dehors de la situation des cadres qui peuvent sembler relativement à l'aise dans l'usage de la langue française, il est sûr qu'il existe un décalage entre la réalité linguistique et culturelle de la masse des salariés d'une entreprise et l'image que cherchent à donner de cette réalité les congrès et séminaires, les journaux internes, les bulletins de liaison, les feuilles d'information, etc. Il existe certainement une situation conflictuelle que tempèrent la communication orale, qui reste dominée par un mélange arabo-

⁶³ Hassan Esmili, « Statut, usage et rôle du français au Maroc », dans Sélîm Abou et Katia Haddad (dir.), *op. cit.*, p. 401. Dans les paragraphes qui suivent, nous nous référons à cet auteur, *op. cit.*, p. 392-395, 399-400.

berbéro-français, et une invasion audiovisuelle de la langue française qui maintient sa présence au-delà des heures de travail, dans les foyers mêmes et sur des sujets qui n'ont pas de rapport direct avec la profession. Ceci crée à notre sens, un pseudo-bain culturel qui ne permet pas de pénétrer dans la culture française, et qui est loin de favoriser, pour le récepteur, la communication et l'expression de sa propre culture dans cette langue. Il favorise chez lui, par contre, l'acculturation qui se traduit progressivement par le mépris de ses propres valeurs, par le mimétisme et, sur le plan de toute la société, par une situation de domination due à un modernisme sans développement véritable et marquée par une consommation de valeurs et de biens étrangers bien supérieure à sa propre production⁶⁴.

Le pseudo-bain culturel en question favorise une acculturation qui indique peut-être, poursuit Hassan Esmili, une phase de transition qui, à long terme, risque d'aboutir à une situation de monolinguisme et de monoculturalisme dotant chaque langue de la fonction de sociolecte, c'est-à-dire d'indicateur social, entre une masse monolingue arabophone (ou bilingue spontanée arabo-berbérophone) et une élite monolingue francophone.

[Ce sociolecte] référerait d'une part à une masse monolingue arabophone (ou bilingue spontanée arabo-berbérophone) qui se maintient et se développe à cause du taux important de l'analphabétisme, du taux de scolarisation encore insuffisant et des déperditions scolaires précoces; qui puise son savoir, ses croyances et ressource son imaginaire en très grande partie dans la culture populaire et le reste de ce qu'elle peut recevoir et comprendre, à sa façon, des miettes culturelles choisies, vectorisées et véhiculées par les mass-médias audiovisuels. Le sociolecte ou l'indicateur social référerait d'autre part à une élite qui aurait tendance à pousser son acculturation et son mimétisme jusqu'au mépris de sa langue et sa culture d'origine, deviendrait progressivement et de génération en génération quasi monolingue francophone et chercherait ses systèmes de valeurs culturelles en Occident⁶⁵.

LES ENJEUX DU FUTUR

Comme il est apparu en filigrane dans les développements précédents, au cœur de la problématique se trouve la question identitaire. Si, pour un francophone tunisien, la francophonie peut être un des six éléments de l'identité de la Tunisie, aux côtés des

⁶⁴ *Ibid.*, p. 399.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 400.

éléments arabe, islamique, méditerranéen, africain et maghrébin⁶⁶, pour les Algériens, il s'agissait, au moment de l'indépendance, de réévaluer la place du français et, prioritairement, de réaffirmer l'identité arabe du pays. Ainsi, la Charte nationale de 1986, adoptée par référendum, précise:

La langue arabe, langue nationale, est un élément fondamental de la personnalité nationale du peuple algérien. Aussi, la généralisation de son utilisation est-elle une des missions essentielles de la société algérienne dans le domaine de l'expression des manifestations de la culture et dans tous les autres domaines de son activité nationale et est l'expression de l'idéologie du Parti du Front de Libération nationale⁶⁷.

Comment l'identité des pays autrefois touchés par le français dans le cadre strict (Maghreb) ou large (Machrek) de la période coloniale est-elle appelée à se remodeler à travers les générations - des générations qui, de plus en plus, n'auront pas connu la colonisation? Comment le français est-il appelé à cohabiter avec les langues nationales?

J'ai connu le Maghreb [nous dit Jean-Marc Léger] au début des années 1960, alors qu'il sortait à peine d'une période difficile et douloureuse de ses rapports avec la France. Lorsque je me retrouve (...) vingt-cinq ans après le premier contact, à Rabat ou à Tunis, je n'en finis plus de mesurer l'ampleur des transformations, non pas matérielles, physiques qui sont évidentes et tout compte fait plutôt superficielles mais celles d'ordre socioculturel, d'ordre psychologique et moral, celles qui concernent les mentalités et les sensibilités, celles aussi qui ont trait aux rapports avec la France et la langue française et même à l'évolution des relations entre ces pays eux-mêmes, entre leurs cadres, leurs dirigeants. Pour peu que l'évolution se poursuive au même rythme et dans la même direction, on peut redouter que la langue française, même encore assez répandue et utilisée, ne devienne réellement dans dix à quinze ans une langue étrangère et que la France soit de plus en plus perçue comme un pays étranger parmi d'autres⁶⁸.

Samir Marzouki note également en Tunisie « la baisse remarquable de la cote d'amour » du français, c'est-à-dire « la régression de l'investissement psychologique auquel elle donne

⁶⁶ Baccar Touzani, « La Tunisie et la Francophonie », dans *Les sommets francophones*, op. cit., p. 126.

⁶⁷ *Idem*.

⁶⁸ Jean-Marc Léger, op. cit., p. 47.

lieu »⁶⁹, et attribue ce phénomène à trois facteurs. Il y a d'abord l'attrait qu'exerce, d'une part, le modèle culturel arabe, modèle plus favorable à l'anglais, perçu comme plus neutre, moins entaché de néo-colonialisme, et, d'autre part, le modèle culturel américain qui bénéficie du prestige de la modernité, de la nouveauté et du mythe de la supériorité acquise par les États-Unis dans le domaine des sciences et des techniques. Il y a ensuite l'influence des événements internationaux, tels que la Guerre du Golfe et la situation en Bosnie-Herzégovine ou dans les territoires palestiniens occupés par Israël. Il y a de plus les effets des rapports conjoncturels entre la France et la Tunisie, tels que les difficultés d'obtention du visa de séjour en France pour les ressortissants tunisiens (ou, d'ailleurs, maghrébins et arabes en général). Il y a enfin la baisse effective du niveau de maîtrise du français, due aux effets de la crise qu'a connue l'éducation depuis la fin des années 1970⁷⁰.

Ce problème de distanciation psychologique pose la question des rapports entre les francophones du Nord - de la France, en particulier - et les « héritiers » francophones du Sud. Comment aménager les rapports des jeunes générations du Nord et du Sud, qui n'ont pas connu la période coloniale? Hassan Esmili s'en remet pour sa part aux anthropologues, aux linguistes, aux psychologues, aux sociologues, aux connaisseurs des méandres de la pratique politique, qui aideront « à élaborer les éléments d'une politique et d'une planification linguistiques qui nous permettront de sortir de cette situation pathologique en laissant les langues du pays occuper les répertoires verbaux qui sont les leurs, en s'ouvrant réellement sur les langues étrangères (...) et en favorisant un véritable dialogue des cultures »⁷¹. Il y a sans doute, comme le dit bien Samir Marzouki, « un moyen terme entre le monolithisme et l'acculturation »⁷².

CONCLUSION

Il n'est assurément pas incongru de traiter de ces derniers aspects psychologiques et sociolinguistiques à l'ère postcoloniale dans le cadre de la francophonie, phénomène politique : les forces profondes qui traversent les sociétés peuvent conditionner leurs choix politiques à long terme. Dans le cadre de la « Question d'Orient » et dans le contexte de l'ère coloniale, les rapports différenciés de la France avec le Maghreb et le Machrek, ainsi que les situations particulières

⁶⁹ Samir Marzouki, *op. cit.*, p. 388-389.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 388-389

⁷¹ Hassan Esmili, *op. cit.*, p. 401.

⁷² Samir Marzouki, *op. cit.*, p. 390.

au sein de ces deux ensembles régionaux, ont conditionné des attitudes contrastées envers la francophonie entre les divers pays ainsi qu'au sein de ces pays.

Au Maghreb, nous trouvons une Algérie profondément marquée par l'entreprise coloniale française, plus francophone, mais moins francophile que le Maroc et la Tunisie, lesquels sont moins marqués par cette entreprise coloniale, sont plus francophiles (au vu de l'engagement du roi Hassan II et du président Habib Bourguiba) et un peu moins francophones, mais où la question du français par rapport à l'arabe est tout aussi présente quoique moins visible.

Au Machrek, le Liban demeure le pays le plus marqué par ses liens avec la France, tant sur le plan historique (dans la lutte contre l'Empire ottoman) que sur le plan linguistique (par la présence d'une importante population chrétienne francophone). L'Égypte, qui compte une population de francophones non négligeable (quoique numériquement moins importante que celle du Liban), a pu voir dans le français un facteur d'indépendance nationale par rapport au colonisateur britannique et s'est, ces dernières années, intégrée à la francophonie, sous l'impulsion de son ancien secrétaire d'État aux Affaires étrangères, le francophone et francophile Boutros Boutros-Ghali. En Syrie, bien qu'un lien historique lie ce pays à la France (le mandat exercé durant l'entre-deux-guerres), le français et la francophonie n'occupent qu'une place marginale, vu le nombre restreint de personnes parlant le français et les options arabistes du Parti Ba'th qui préside aux destinées du pays.

Si elle veut pleinement réussir, la francophonie institutionnelle se doit de favoriser un véritable échange dans le respect de chaque partenaire, qu'il soit du Nord ou du Sud.